

Conseil Municipal - Vote sur l'urgence de deux questions à ajouter à l'ordre du jour

«**M. LE MAIRE** : Toujours avant d'aborder l'ordre du jour, selon l'article 17 du règlement intérieur, je vous demande de vous prononcer sur l'urgence de deux questions à examiner en fin de séance, ce seront les questions 60.1 et 60.2. Il s'agit pour la première de l'encaissement et de la réaffectation d'une indemnité de sinistre suite à l'incendie du 10 avril 1999 de l'immeuble communal situé à côté d'ici, au 15 rue du Palais de Justice (montant de l'indemnité totale : 897 238 F dont 585 672 F nous seront versés immédiatement). Ces renseignements nous sont arrivés après que nous ayons établi l'ordre du jour et la Ville doit percevoir cette indemnité avant la vente de cet immeuble.

Quant à la deuxième question, elle concerne un programme complémentaire de travaux de réfection de voiries d'un montant de 1,5 MF pour lequel nous pouvons obtenir une participation de l'Etat de l'ordre de 50 %.

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'inscription de ces deux affaires à l'ordre du jour.

Récépissé préfectoral du 7 juillet 1999